



Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences,
du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA)
de la Chambre des communes

L'Association canadienne des assistant.e.s dentaires sur les pénuries de main-d'œuvre, les conditions de travail et l'économie des soins

L'Association canadienne des assistant.e.s dentaires (ACAD) s'intéresse de près à l'étude actuelle du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées sur les pénuries de main-d'œuvre et les conditions des travailleurs dans l'économie canadienne. L'ACAD s'intéresse tout particulièrement aux professions qui ont été en première ligne de la pandémie de COVID-19, celles du secteur des soins. En tant qu'association professionnelle nationale des assistant.e.s dentaires au Canada depuis 77 ans, l'ACDA est heureuse de présenter le point de vue des assistant.e.s dentaires sur cette question importante, ainsi que sur les questions qui ont des répercussions sur la prestation de soins bucco-dentaires aux Canadiens.

On estime à plus de 60 000 le nombre d'assistant.e.s dentaires autorisé.e.s et agréé.e.s au Canada, qui apportent une contribution importante et essentielle à l'équipe de santé bucco-dentaire dans divers milieux professionnels, tant privés que publics.

Comme nous le savons tous, la pandémie de COVID-19 a eu et continue d'avoir des répercussions sur la santé et la vie professionnelle et personnelle de tous les Canadiens. Ces répercussions se sont fait vivement ressentir dans tout le secteur de la santé bucco-dentaire lorsqu'en 2020, les équipes de soins dentaires ont été désignées comme des fournisseurs de services essentiels aux Canadiens. Les assistant.e.s dentaires ont repris le travail tout en étant confronté.e.s à de nombreuses inconnues, à l'évolution rapide des protocoles de santé publique et au manque d'équipements de protection individuelle. En outre, les assistant.e.s dentaires ont continué à travailler même s'ils craignaient pour leur sécurité, celle de leurs patients, celle de leurs collègues et celle de leurs proches. Il ne fait aucun doute que les contributions que les assistant.e.s dentaires ont apportées et continuent d'apporter en tant que professionnels de la santé de première ligne essentiels pendant cette crise sanitaire mondiale ont eu une incidence positive sur la santé globale des Canadiens. Les assistant.e.s dentaires autorisé.e.s et agréé.e.s ont suivi une formation officielle et sont des professionnels qualifiés qui appliquent les normes les plus élevées en matière de protocoles de contrôle des infections afin de garantir la sécurité du public. L'importance de ces compétences et de ces connaissances dans le contexte d'une pandémie mondiale ne doit pas être sous-estimée. La sécurité des Canadiens est l'une des principales raisons pour lesquelles l'ACAD plaide en faveur d'un effectif d'assistant.e.s dentaires autorisé.e.s et agréé.e.s ayant reçu une formation officielle et en faveur d'un environnement de travail sain. Des assistant.e.s dentaires en bonne santé, formé.e.s officiellement et autorisé.e.s ou agréé.e.s continueront d'améliorer la santé des Canadiens, de protéger leurs patients, de stimuler la productivité et de contribuer à la construction d'une économie forte.

L'importance d'inclure le secteur privé des soins de santé

Bien que l'ACAD comprenne l'accent mis par le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées sur le secteur des soins et en particulier sur les professionnels de la santé publique qui ont directement traité les Canadiens tout au long de la pandémie de COVID-19, l'ACAD encourage le Comité à envisager d'étudier les défis auxquels sont confrontées les professions du secteur de la santé qui soutiennent directement la santé des Canadiens, mais qui fournissent leurs services en dehors du cadre de la santé publique. En outre, l'ACAD recommande au Comité de reconnaître que la santé bucco-dentaire fait partie



intégrante de la santé globale et, par conséquent, de prendre en compte les expériences de tous les professionnels de la santé bucco-dentaire au cours de son étude.

Des défis de longue date exacerbés par la pandémie de COVID-19

Les professionnels de la santé bucco-dentaire, y compris les assistant.e.s dentaires, sont confrontés à des problèmes similaires à ceux de leurs collègues du secteur de la santé publique en ce qui concerne le maintien en poste, l'attrition et les environnements de travail malsains. À l'instar de ce que nos collègues de la santé publique ont vécu, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence ou même, dans certains cas, a exacerbé les difficultés que rencontrent les assistant.e.s dentaires sur le marché du travail.

Au début de 2019, l'Association canadienne des assistant.e.s dentaires (ACAD) a reçu des témoignages de membres et de non-membres concernant une pénurie de possibilités d'emploi dignes de ce nom, tandis que les employeurs ont fait état au même moment d'une pénurie d'assistant.e.s dentaires. Plus tard durant la même année, l'ACAD, en collaboration avec l'Association dentaire canadienne (ADC), a demandé à des chercheurs de l'Université d'Ottawa et de l'Université Queens de procéder à une rapide analyse documentaire, d'élaborer et de diffuser un sondage à l'échelle nationale et de produire un rapport final et une analyse sur les facteurs et les réalités qui influent sur l'emploi des assistant.e.s dentaires au Canada.

Les données recueillies dans le cadre du rapport *Facteurs, réalités et expériences d'emploi en tant qu'assistant(e) dentaire au Canada* ont démontré qu'il n'y a peut-être pas de pénurie d'assistant.e.s dentaires qui entrent dans la profession, mais un surplus d'assistant.e.s qui partent avant leur retraite. Les taux d'attrition ont été exacerbés par la pandémie de COVID-19.

- **Rémunération dans un environnement très stressant :** L'effectif d'assistant.e.s dentaires est constitué principalement de femmes (99 % s'identifient comme des femmes) et risque de connaître un écart salarial chronique. Cet écart est encore plus important pour les femmes de couleur et les femmes autochtones (Emploi et Développement social Canada, 2018). Bien que l'ampleur de l'écart sur le plan de l'équité salariale pour les assistant.e.s dentaires n'ait pas été mesurée dans l'étude *Facteurs, réalités et expériences d'emploi en tant qu'assistant(e) dentaire au Canada* de 2019, 38,8 % des assistant.e.s dentaires ont déclaré se sentir injustement rémunéré.e.s pour leur contribution à l'équipe de soins bucco-dentaires. Pendant la pandémie, à la fin de 2020, un sondage a révélé que 44 % des assistant.e.s dentaires estimaient ne pas être rémunéré.e.s équitablement compte tenu du niveau de risque plus élevé couru au travail en raison de la pandémie de COVID-19, ce qui représente une augmentation de 5,2 % par rapport au niveau d'avant la pandémie. En outre, 85 % des assistant.e.s dentaires ont déclaré n'avoir subi aucun changement de salaire ou de taux horaire en raison de la pandémie de COVID-19, et 7 % ont déclaré travailler des heures supplémentaires, mais ne recevoir une rémunération que pour les heures régulières. En outre, 8 % des répondants sont passés d'un emploi à temps plein à un emploi à temps partiel à la demande de leur employeur. Ces problèmes de rémunération ont une incidence sur le taux d'attrition au sein de la profession et continueront d'en avoir une, car les assistant.e.s dentaires recherchent des modalités de travail plus flexibles, des avantages sociaux accrus et des professions moins risquées offrant une rémunération plus élevée et des possibilités d'avancement. Afin d'examiner plus en profondeur les questions de rémunération et d'emploi, l'ACAD entreprendra un sondage sur le marché du travail pour les assistant.e.s dentaires plus tard cette année. Nous nous ferons un plaisir de communiquer nos conclusions au Comité une fois notre étude terminée.
- **Le stress, la santé mentale et la nécessité d'un environnement de travail sain :** L'ACAD croit fermement que tous les assistant.e.s dentaires ont le droit de travailler dans un environnement sain afin de maintenir leur santé globale, tant mentale que physique. Il ne fait aucun doute que les cabinets dentaires, en particulier en temps de pandémie, peuvent être un environnement très stressant. Dans un sondage mené en 2020 auprès de nos membres, 54 % des assistant.e.s dentaires ont déclaré que leur environnement de travail était devenu de plus en plus stressant et difficile depuis le début de la pandémie.



Si l'on compare ces résultats à ceux obtenus avant la pandémie dans le cadre de l'étude sur le *Milieu de travail sain et respectueux* (ACAD, 2019), où 66 % des assistant.e.s dentaires ayant répondu ont déclaré être stressés, et 61 % ont déclaré envisager de quitter leur emploi à cause de ce stress, il n'est pas surprenant de constater des taux d'attrition élevés dans la profession. Il est certain qu'à la suite de la pandémie, de nombreux professionnels du secteur des soins constatent une remontée des niveaux de stress. De plus, l'étude sur le *Milieu de travail sain et respectueux* de l'ACAD a également noté que les assistant.e.s dentaires de partout au Canada ont subi une certaine forme de harcèlement, d'intimidation, d'abus ou de comportement violent au cours de leur carrière de la part de leur employeur (50 %), de patients (43 %), de collègues de travail (42 %) et de directeurs de bureau (33 %); ces résultats s'alignent sur les constatations du gouvernement du Canada en 2016, selon lesquelles les travailleurs des industries liées à la santé ont déclaré être plus susceptibles de subir du harcèlement au travail que dans tout autre secteur. En outre, 35 % des assistant.e.s dentaires ayant répondu au sondage ont indiqué avoir quitté leur emploi en raison des mauvais traitements subis sur leur lieu de travail. L'ACAD suggère que l'on envisage d'inclure une formation obligatoire pour les professionnels du secteur des soins sur les compétences non techniques telles que la communication efficace et saine, la lutte contre le harcèlement, la sensibilisation socioculturelle et la résolution des conflits. Comme leurs collègues de l'ensemble du secteur des soins, le respect, une communication saine, des ressources en santé mentale facilement accessibles, l'engagement envers le travail d'équipe et un leadership positif sont des caractéristiques clés que les assistant.e.s dentaires ont relevées comme des éléments d'un milieu de travail sain et respectueux.

- **Manque de données propres à la profession d'assistant.e dentaire.** Le manque de données sur les assistant.e.s dentaires au Canada est tel que même le nombre total d'assistant.e.s dentaires en activité au pays n'est pas certain. C'est le résultat d'un contexte réglementaire inégal dans lequel la formation et le permis d'exercice ne sont pas requis pour qu'un assistant ou une assistante dentaire puisse travailler en Ontario, au Québec et dans les Territoires. Au cours des sept dernières années, l'ACAD a consacré du temps et des ressources à la collecte de données sur la profession, mais le besoin de données ne cesse de croître, et les ressources sont limitées. L'ACAD reconnaît que sans données complètes sur l'assistance dentaire, les décisions et les initiatives ayant une incidence sur cette profession reposeront sur des données incomplètes qui peuvent ne pas correspondre à la réalité des assistant.e.s dentaires. Compte tenu des ressources limitées, des nombreux intervenants qui recueillent des données incomplètes et de l'absence d'une étude longitudinale, la planification, l'analyse des tendances et les prévisions constituent une tâche ardue pour une association bénévole comme l'ACAD, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle provinciale et territoriale. Sans données complètes sur notre profession, il est difficile de répondre efficacement aux besoins futurs des Canadiens en matière de soins bucco-dentaires. Pour cette raison, l'ACAD suggère que le gouvernement fédéral prenne l'initiative de créer une entité de coordination qui soutiendra la collecte de données normalisées, complètes et précises pour toutes les professions de santé, y compris l'assistance dentaire. Les professions de la santé ont besoin de l'aide et de l'initiative du gouvernement pour s'assurer que les associations comme l'ACAD (qui ont du mal à coordonner et à interpréter les données qui proviennent de divers intervenants, dans des formats qui manquent d'uniformité, dans des délais variés et qui comportent des ensembles de données différents ou incomplets) puissent répondre de manière proactive aux besoins changeants de leur profession et des Canadiens.

La collaboration avec des collègues du secteur

L'ACAD considère les problèmes de main-d'œuvre auxquels est confrontée la profession d'assistant.e dentaire et la réponse du secteur de la santé bucco-dentaire à la pandémie de COVID-19 comme une occasion de collaboration interprofessionnelle. Il est essentiel de travailler ensemble, non seulement dans le secteur de la santé bucco-dentaire, mais aussi dans l'ensemble du secteur des soins, pour se pencher sur les problèmes associés aux conditions de travail et aux pénuries de main-d'œuvre que vivent les assistant.e.s dentaires et leurs collègues du secteur des soins. C'est pourquoi l'ACAD est heureuse d'être membre du



Groupe d'intervention action-santé (GIAS), ce lieu permet à notre association de collaborer, de se mettre en réseau et de discuter des problèmes auxquels le secteur doit faire face.

Plus tôt cette année, l'ACAD s'est associée à l'Association dentaire canadienne pour soumettre une proposition de projet au Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle du ministère de l'Emploi et du Développement social, qui vise à régler les facteurs ayant une incidence sur l'attrition des assistant.e.s dentaires. En outre, l'ACAD soutiendra le Réseau canadien des personnels de santé (RCPS) dans le cadre d'un projet axé sur la lutte contre les effets néfastes de la COVID-19 sur la santé des personnels de santé canadiens.

Il est essentiel de répondre aux besoins des assistant.e.s dentaires et, en fait, de tous les travailleurs essentiels du secteur de la santé, pour que les Canadiens reçoivent des soins de la plus haute qualité au moment où ils en ont le plus besoin. Comme leurs collègues du secteur essentiel de la santé, les assistant.e.s dentaires méritent de travailler dans des environnements où ce n'est pas seulement la survie qui est en jeu, mais aussi l'épanouissement.

